

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 07/04/22

Absente excusée : Catherine CHRISTOPHE a donné pouvoir.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LELARGE.

BUDGET 2022

Taux des taxes :

Malgré une situation générale tendue et des perspectives économiques inflationnistes, le maire propose de maintenir le taux des taxes locales foncières « bâti » et « non-bâti ». A noté que le taux communal actuel est inchangé depuis 10 ans.

Ces taux sont : 41,31% pour la taxe foncière sur le bâti et 48% pour la taxe foncière sur le non-bâti.

Budget principal :

Préparé par nos secrétaires et par la commission des finances, ce budget se veut prudent en raison des risques liés à une inflation possible et en particulier au prix des carburants et de l'électricité.

Néanmoins, le budget de fonctionnement des écoles présenté par Madame la Directrice a été entièrement pris en compte de même que celui des subventions aux associations dont le montant prévisionnel total est de 20 000 €.

Le budget de fonctionnement est fixé à 1 314 900,00 €.

Le budget d'investissement est fixé à 600 959,80 € sans avoir recours à l'emprunt.

Budget bois :

Ce budget est préparé en collaboration avec les services de l'ONF avec le souci permanent de maintenir notre patrimoine forestier. Il prend en compte notamment cette année les travaux de reboisement des parcelles dont les arbres ont été détruits par le « scolyte », avec le concours du plan de relance de l'état.

Le budget de fonctionnement est de 146 613,87 €.

Le budget d'investissement est de 112 342,12 €.

Budget annexe « Lotissement » :

Dans le but de proposer à la construction le terrain situé à côté du cimetière, il est nécessaire de créer un budget annexe qui sera clôturé avec la vente de la dernière parcelle.

Ce budget s'équilibre à 114 400,00€ en fonctionnement comme en investissement.

Le prix de vente des parcelles entièrement viabilisées est fixé à 45,00 € TTC le m².

L'ensembles des budgets ont été adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS	2022	SUBVENTIONS	2022
AMICALE MAISON DE RETRAITE	100 €	HARMONIE MUNICIPALE	1 700 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	600 €	JUDO CLUB	200 €
ASCD	400 €	LAD	200 €
ASSOCIATION CROIX DE VIRINE	40 €	LE SOUVENIR Français	20 €
CLUB ALPINISME Français	100 €	LES AMIS DE L'ECOLE	300 €
DOMPAIRE PARTICIPATION ASSOC (120€/enf)	9 000 €	LES AMIS DE L'ECOLE ST NICOLAS	1 431 €
DOMPAIRE PING PONG	400 €	MADHB	400 €
ECOLE MATERNELLE	470 €	PREVENTION ROUTIERE	50 €
ECOLE PRIMAIRE	1 060 €	PROVISIONS SUBVENTION EXCEP.	2 629 €
GV 3° AGE	200 €	SOUVENIR DE LA BATAILLE DE DOMPAIRE	300 €
GV ADULTES ET ENFANTS - DYNAGYM	200 €	SPORTS LOISIRS	200 €